MAIRIE DE PARIS

Septembre 2012

Présentation du concours « Civisme, Sécurité, Défense » de la Ville de Paris

La Ville de Paris organise à l'intention des collégiens et lycéens parisiens le concours annuel nommé « Civisme, Sécurité, Défense », en partenariat avec le trinôme académique composé du Recteur de l'académie de Paris, de la Président de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN), région de Paris-Île-de-France et du Gouverneur Militaire de Paris.

L'opération a reçu le soutien de Monsieur le Maire car elle s'inscrit dans la mission du Correspondant défense d'entretenir et développer le lien armée-nation. Elle sera suivie par le cabinet de Mme Odette Christienne, déléguée du Maire de Paris, Correspondant défense, avec l'appui du Recteur de l'Académie de Paris.

Le concours « Civisme, Sécurité, Défense » a pour objectif de **favoriser la transmission des valeurs de citoyenneté** en participant à la diffusion de l'esprit de Défense. Il s'intègre dans l'enseignement des questions de Défense et de Sécurité en classes de collège et de lycée, dans les établissements de l'enseignement public et privé sous contrat.

Sa finalité est de sensibiliser et de préparer les futurs citoyens que sont les élèves à la **nécessité de la défense nationale**, l'un des fondements de notre République et de porter ses valeurs, incarnées par la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il peut également développer un aspect de la mémoire combattante parisienne. A cet égard, l**'ancrage local**, la mise en valeur du contexte parisien de ces questions seront privilégiés par les candidats.

Les travaux doivent s'inscrire dans les thèmes suivants :

1. Le Civisme
2. La Défense
3. La Sécurité
4. La Mémoire combattante

Six prix seront décernés : trois prix attribués à des collèges; et trois prix à des lycées.

Le concours se déroule en trois phases :

1. Candidatures : octobre 2012-janvier 2013
2. Dépôt des dossiers / productions : avant le 23 mars 2013
3. Proclamation des résultats et remise des prix à l'Hôtel de Ville de Paris : 21 mai 2013.